



Assemblée générale

Distr. générale
12 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Première Commission

Point 76 r) de l'ordre du jour

**Vers un monde exempt d'armes nucléaires :
nécessité d'un nouvel ordre du jour**

**Lettre datée du 23 septembre 1999, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le communiqué publié le 22 septembre 1999 par les Ministres des affaires étrangères des pays de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suède, à propos du point 76 r) de l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le communiqué ci-joint comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ahmed **Aboul Gheit**

Annexe

Communiqué publié par la Coalition pour un nouvel ordre du jour à l'issue de sa réunion tenue au niveau des Ministres des affaires étrangères le 22 septembre 1999 à New York

Les Ministres des affaires étrangères d'Afrique du Sud, du Brésil, d'Égypte, d'Irlande, du Mexique, de Nouvelle-Zélande et de Suède se sont réunis aujourd'hui pour faire le point sur l'état d'avancement de leur initiative concertée «Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour», ainsi que pour envisager une action ultérieure au sein des Nations Unies et dans d'autres enceintes internationales.

Les Ministres ont noté qu'un certain relâchement s'était infiltré dans le mouvement international en faveur d'un progrès sur le désarmement nucléaire. Ils ont examiné la contribution que le nouvel ordre du jour avait apportée à la relance du débat sur cet impératif. Ils se sont à nouveau déclarés préoccupés par l'absence d'engagement définitif d'entamer sans délai ni contretemps un processus qui puisse aboutir rapidement à l'élimination des armes nucléaires.

Les Ministres ont étudié les nouvelles mesures qu'ils prendraient pour avancer dans la réalisation du nouvel ordre du jour et de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Ils ont rappelé que 32 délégations s'étaient portées coauteurs de la résolution qu'ils avaient proposée l'année précédente à l'Assemblée générale et que celle-ci l'avait adoptée à une large majorité. Ils ont relevé que la contribution de la Coalition à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence de 2000 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité avait été favorablement accueillie et que 44 délégations s'étaient portées coauteurs des propositions qu'ils avaient présentées à cette session.

Les Ministres ont relevé qu'un changement d'optique fondamental s'imposait pour faire avancer le programme de désarmement nucléaire. Le nouvel ordre du jour continuerait à demander instamment aux cinq États dotés d'armes nucléaires de prendre, au plus haut niveau politique, l'engagement sans équivoque de procéder à l'élimination rapide et totale de leurs arsenaux nucléaires. Cet engagement devrait se manifester par un processus de négociation accéléré, axé sur la réalisation du désarmement nucléaire, obligation incombant aux cinq États dotés d'armes nucléaires en vertu de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les Ministres ont aussi dit leurs inquiétudes quant aux effets sur le désarmement nucléaire des événements survenus en Asie du Sud. Ils ont réitéré l'appel lancé dans la résolution sur le nouvel ordre du jour aux trois États dotés d'une capacité nucléaire militaire et qui n'ont pas encore adhéré au Traité, en leur demandant de renoncer à l'option nucléaire et d'adhérer inconditionnellement et sans retard au Traité, ainsi que de prendre toutes les mesures nécessaires découlant de cette adhésion.

Les Ministres ont reconnu que certains progrès étaient en cours sur le chapitre des réductions des armements nucléaires et que des mesures positives avaient été prises par quelques-uns des cinq États dotés d'armes nucléaires pour renforcer la stabilité stratégique. Ils ont à nouveau appelé ces cinq États à prendre toutes les mesures intérimaires qui étaient réalisables en vue de réduire le rôle des armements nucléaires dans les politiques de sécurité, considérant que cela étayerait solidement le processus qui devait aboutir au désarmement nucléaire.

Les Ministres ont confirmé qu'un projet de résolution serait à nouveau présenté à la Première Commission de l'Assemblée générale à sa session en cours, projet dont ils soumettaient actuellement le texte à de futurs coauteurs éventuels.
